

# Orientations

## Orientation 3.3.1 Préserver un foncier agricole fonctionnel, maintenir des structures agricoles viables et favoriser l'installation

### Contexte

[...]

### Enjeux

Cette orientation se situe à l'articulation des enjeux Rechercher une meilleure maîtrise de l'évolution des paysages et de l'occupation du sol pour maintenir la qualité du territoire et Pérenniser la complémentarité entre une naturalité préservée et une économie agropastorale dynamique.

### Lignes directrices de l'orientation

[...]

- Mobiliser l'ensemble des outils de maîtrise foncière disponibles pour garantir la pérennité des exploitations. Le rôle du parc national de la Vanoise est de veiller à la prise en compte de cette orientation dans l'élaboration ou la révision des documents d'urbanisme, sur lesquels le conseil d'administration du parc national est obligatoirement consulté pour avis.
- Anticiper et accompagner la transmission des exploitations agricoles et encourager l'installation des jeunes. Soutenir à cet effet la réhabilitation et la mise aux normes des bâtiments existants. Le travail d'animation nécessaire relève principalement de la responsabilité des organisations professionnelles agricoles

[...]

### Mesures traduisant concrètement l'orientation

Mesures contractuelles (liste non exhaustive)	Rôle de l'établissement public du parc national	Rôle des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
[...]	[...]	[...]	[...]
<b>3.3.1.d</b> - Encourager la diversification des exploitations agricoles en développant notamment l'agritourisme	Accompagnement de projets		Organisations professionnelles agricoles , acteurs touristiques

# Orientations

[...]	[...]	[...]	[...]
-------	-------	-------	-------

Référence ID de l'article : #5136

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-15 13:55